

N° affiliation FFTA : 1017032

Procès Verbal de l' A.G.[n°18]

Sur invitation de son Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi de l'association se sont réunis, dans la salle de sport , 17410 Saint-Martin de Ré, le Vendredi 23 Octobre 2026 pour y exercer leur droit d' Assemblée Générale [exercice 2026/2027). Notons que FLORENT VALLADE représente cette année le C.D.17 , et que notre président, Jean Louis Ruault représente la mairie de Saint Martin de Ré.

A 19h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, Mr le Président a pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser la prise en compte des débats de cette assemblée,bien que certains nouveaux archers n'aient pas encore validé leur licence.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 18(Exercice 2026/2027)

Préambule

Prise de Parole de notre président, Jean Louis Ruault :

Mesdames, Messieurs, Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale et vous remercie d'être présents. C'est un moment important pour faire le point sur l'année écoulée, partager les projets à venir et échanger sur la vie de notre club.

Je commencerais par vous donner le nombre de nos adhérents (à jour de leur cotisation).

- 5 jeunes
- 11 femmes
- 24 hommes

L'année dernière nous finissions la saison au nombre de 44 licenciés

Notre club, c'est avant tout une passion commune pour le tir à l'arc, mais aussi un esprit d'équipe, de respect et de convivialité. Chacun y contribue à sa manière : par sa présence aux entraînements et aux compétitions, par son soutien aux archers, ou par le temps consacré à **l'organisation des diverses manifestations et animations, à l'encadrement**, Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui font vivre le club.

Cette assemblée nous permettra de revenir sur les activités et les résultats de la saison, de présenter les rapports et les comptes, puis d'aborder les perspectives pour l'année à venir. Votre participation et vos idées sont précieuses : elles nous aideront à continuer de faire progresser le club, dans de bonnes conditions et dans le plaisir de pratiquer ensemble.
Je vous remercie encore pour votre engagement et votre confiance.

Nous clôturerons notre assemblée par un verre de l'amitié .

Le quorum étant atteint, je déclare ouverte notre assemblée générale

Vote P.V. antérieur

Sans aucune abstention, le procès-verbal de l 'A.G 17 est voté à l'unanimité.

Ordre du jour

- **Nombre d'adhérents à ce jour et vote des tarifs des licences au titre de 2026/2027.**
- **Organisation de la buvette du vide grenier d'automne.**
- **Organisation du concours salle tir à 18 mètres.**
- **Calendrier des Manifestations, animations et initiations 2026-2027.**
- **rapport financier et budget prévisionnel**
- **Usage et amélioration du Pas de Tirs de ''La CIBLE''**
- **Information sur les formations arbitres et entraîneurs.**
- **Informations concernant le C.D.17**
- **Label Ambition**
- **brocante des Archers de Ré**
- **Élection des membres du CDE vacants**
- **Questions diverses**

Manifestations 2025/2026

En Septembre 2025 nous avons annulé notre participation à la fête des associations. après un sondage auprès de nos adhérents et au vu du nombre d'archers renouvelant leur licence, et de la place sur le pas de tir, nous n'aurions pas eu la possibilité de prendre de nouveaux adhérents.

Le 10 Octobre 2025 nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale n°17. (compte rendu sur le site.)

Le 26 octobre 2025 nous avons participé à la brocante de Saint Martin, en tenant notre buvette comme à l'accoutumé, très bonne participation des bénévoles, des pâtissiers et pâtissières, bon vin chaud, et bonne recette pour un mois d'octobre.

Les 8 et 9 Novembre 2025, notre concours 2 x 18 mètres .Très bonne participation le dimanche comme tous les ans. le concours amical du samedi a permis à nos nouveaux archers de voir et de participer à un concours en conditions réelles.

Le 9 Janvier 2026 , notre traditionnelle Galette des rois a réunie une grande partie de nos adhérents.

Le 21 Mars , nous nous sommes retrouvés pour le nettoyage du pas de tir extérieur Comme d'habitude beaucoup de volontaires .Nos cibles ont été renforcées et changées pour la 70 mètres. Un grand merci à tous nos menuisiers bricoleurs. Merci à Christian, pour la tonte du pas de tir, toujours impeccable,et ceci tout au long de la saison, .et merci à tous les bénévoles présents qui font de notre pas de tir un endroit très apprécié des archers et de tous nos visiteurs.

Le 29 Mars 2026 la clôture salle a vu beaucoup de nos nouveaux adhérents venir partager les jeux d'arcs . Super Ambiance comme toujours.

Le 19 Avril 2026 , notre concours Nature dans les remparts de Saint Martin . Très bonne participation, comme toujours, mais beaucoup trop de manutention au niveau de l'organisation et de l 'implantation des structures pour la restauration, le greffe et l'accueil des archers.malgré que nous ayons installé toutes nos structures dans le champs du haut.
En mai 2026, buvette de la brocante de Saint Martin annulée, cause intempérie…..

Et bien sur notre fête du 14 juillet de plus en plus de monde, toujours très conviviale,

Animations 2026/2027

Le 6 Septembre 2026 Fête des associations ,
Merci aux bénévoles présents. Beaucoup de visiteurs, de contacts, et quelques personnes ont été présents lors de la reprise salle pour des essais, concluants ou non.(4 enfants et 7 adultes.)

Le 23 octobre 2026, Buvette de la Brocante automne de Saint Martin :

Cette année encore il nous a été demandé de tenir la buvette du vide grenier de Saint Martin, je tiens à préciser que nous ne souhaitions pas la faire car trop proche de l'AG et de notre concours salle.

Une grande partie des produits sont déjà en stock car achetés pour la brocante de printemps qui a été annulée. Saucisses au congélateur, boissons que nous avons donné au café de la plage (date de péremption trop courte) qui nous les remplacent par de nouvelles. Un grand merci à JESSY.

Il nous reste donc à acheter les viennoiseries, pains et frites. Nous le ferons au dernier moment pour éviter les stocks en cas de nouvelle annulation.

Nous avons besoin de 6 personnes environ le samedi à 17h, RDV à la poudrière pour charger le matériel et victuailles et préparer la brocante, aménager la buvette place de la République.

Le lendemain, 2 personnes pour l'ouverture à 6h30 et réceptionner les viennoiseries qui arrivent vers 7h00.

A partir de 9h30 mise en place du point restauration et 11h démarrage des friteuses pour début des hostilités vers 11h30.

Personnes présente David, Nadine, Dom, Lolo, Stéphane, Jean Louis, Jean Luc, Francis, Gaelle et Géo.

Force est de constater que se sont souvent les mêmes qui sont présents aux manifestations. Je les en remercie profondément, mais il serait souhaitable que nous puissions compter sur des remplaçants car les équipes s'essoufflent. Merci d'y réfléchir.

Le soir démontage à partie de 18h30 environ suivant météo et débriefing à la Poudrière.
Il a été demandé de réaliser des pâtisseries que nous vendrons au profit de l'association. Merci

A cette heure, la brocante vient d être annulée par la mairie

Concours salle tir à 18 mètres du 7 et 8 novembre
C'est notre prochain rendez vous, nous aurons besoins de bénévoles :

le samedi matin pour la mise en place du pas de tir de la salle, le chargement du matériel à la Poudrière et le montage des cibles dans la salle.la mise en place des tapis et des chaises, et l'installation de la buvette. le traçage sera effectué par Dominique avec deux bénévoles dès 8 heures 30 .

le dimanche pour le changement de blasons, greffes, buvette, etc. … qui souhaite tirer le samedi après-midi, et le dimanche. Des sondages seront envoyés pas WhatsApp. Merci d'y répondre rapidement.,

Un grand merci à Géo et Gaëlle qui cette année encore s'occupent du greffe, mais il va falloir commencer à former des remplaçants. En plus la Fédération souhaite mettre en place un nouveau logiciel de concours. iancéo, Mathieu a commencé a y regarder. Nous ferons un essai sur de départ de samedi après-midi.

Le samedi après midi, un concours amical entre archers de ré, jeunes et moins jeunes,nouveaux licenciés ou anciens sera proposé, ce concours permettra à Mathieu de faire un test sur le greffe du concours avec le nouveau logiciel IANCEO .

Cette année j'ai demandé à FX, chargé de la communication de la commune de couvrir l'évènement.

Rallye de Saint Martin de Ré le 23 Avril 2027:
Nous avons été sollicités par la mairie pour faire une animation lors d'un rallye au mois d'avril sur notre pas de tir de tir de la Cible. Cette animation consisterait à faire une initiation rapide à 70 adolescents environ, par petits groupes, tout au long de la journée. Cette animation serait gratuite pour la mairie, celle ci demandant aux associations subventionnées de participer gratuitement à la vie de la commune
A voir plus tard pour l'organisation éventuelle.

Manifestations 2026/2027 des ARCHERS DE RE

Natures des manifestations	Dates fixées	
Fête des Association	06/09/26	OK
AG Archers de Ré	23/10/26	
Buvette vide grenier St MARTIN DE RE	25/10/26	Annulée
Concours 2x18m et jeunes	08/11/26	
Galette des Rois	15/01/27	
Nettoyage du pas de tir extérieur	20/03/27	Report 27/03
Clôture Salle	04/04/27	
Rallye Mairie La Rochelle	23/04/27	
Concours Nature	Annulé	
Buvette vide grenier St MARTIN de RE	06/05/27	?
Compétition Sélective de tir à l'arc en extérieur	NON	
Fête du club	14/07/27	
Fête des Association	05/09/27	OK

En ce qui concerne l'organisation d'un concours nature ou campagne pour l'année 2028, Alain Denier nous a fait une étude comparative . A étudier pour le futur.

Rapport Financier

La parole est donnée à Gaelle Lamousse, Trésorière, pour le rapport financier :

Notre président reprend la parole :

Quelques précisions sur ce bilan, nous devrons diminuer les frais, prochainement nous aurons moins souvent les buvettes des brocantes et donc moins de rentrée d'argent, de plus nous ne réalisons le concours nature qu'une année sur 2, il va falloir réduire nos dépenses.

Nous avons eu un contact avec la C.D.C sur la possibilité de travailler avec les accueils jeunesse pour la saison prochaine.

Je propose de ne pas faire payer la licence à Alain qui est notre président d'honneur depuis de nombreuses années et qui ne peut malheureusement plus tirer à l'arc en compétition mais qui souhaite toujours faire partie des membres du club. Proposition adoptée a l'unanimité.

Dominique signale que de nouveaux maillots sont remis à la vente sur notre site.

Florent fait remarquer qu 'au niveau des arbitres, qui choisissent eux même leurs concours, aucun ne

demande à être rémunéré.

Nadine précise que cet été une seule animation payante à été effectuée. Nous en avons refusé environ une dizaine faute de bénévoles disponibles ou de date incompatible avec nos emplois du temps. .

Vote du rapport prévisionnel

Vote à l unanimité

AUTRES INFOS

Usage du « pas de tir » de la cible

L'année dernière nous avons eu beaucoup de travaux pour consolider les buttes de tir.
J'ose espérer que cette année nous n'ayons pas de mauvaises surprises. Nous aurons la gouttière à installer ainsi que le récupérateur d'eau que Thibaut nous a donné.Il nous faudra également voir les réparations sur la cible à 20 mètres.

Vérifier régulièrement la tondeuse et faire réviser la débroussailleuse.

Formation arbitres et entraîneurs

Nous manquons d'entraîneurs certifiés, aujourd'hui Gaëlle et Géo sont les seuls. Nadine et moi somme juste initiateurs. Il serait souhaitable de trouver une ou 2 personnes motivées pour faire cette formation. La Fédération à crée plusieurs niveaux et baissé les pré-requis.Les informations seront sur le site des Archers de Ré.

La formation VSS (violences sexistes et sexuelles)devient un pré requis à l'inscription de toutes les formations FFTA , Dans le club, Florent et Rémi ont leur certificat depuis cette année.

La formation PSC (premier secours citoyen) est accessible à tout le monde, gratuitement. Dans le club, Nadine, Dominique et Laurence l'ont passé en 2024.

J'en profite pour vous parler des nouvelles répartitions des cours mis en place cette année :

- Lundi cours axé sur les jeunes particulièrement ,encadré par Gaëlle et Nadine
- Mardi cours débutants et confirmés encadré par Géo et Jean Louis
- Jeudi cours compétiteurs (avec tortures faites avec bienveillances) encadré par Gaëlle.

Concernant le CD17,

J'ai reçu une convocation a l'AG élective le 30/10/2026 pour constituer un nouveau bureau, suite à la démission de son président et autres membres du bureau.

Le CD continu à fonctionner et à mettre en place des formations et des stages de tir à l'arc.

Je vous en dirais plus dès que j'aurais plus d'informations.

Florent Vallade est responsable calendrier C.D.17.

LABEL AMBITION

je viens de faire une simulation et nous serions prêts pour obtenir un label Ambition.
Il faut encore rédiger le projet associatif (vers quoi le club souhaite évoluer). Ce label n'apporte rien de plus, mais dans l'avenir ce sera un outil indispensable pour les demandes de subventions et d'aides diverses.
Jacques LANZA ,(président du Comité Régional)peut nous aider à concrétiser ce projet. Pour cette année la date limite de transmission des dossiers est le 18 Novembre 2026 donc à a voir pour 2027.

Brocante des archers

Cela fait plusieurs années que nous en parlons et il est temps de se lancer. J'ai vu avec les nouvelles forces de la commune et j'ai eu un avis favorable pour le projet. Nous devons cependant voir à quelle date nous souhaitons nous positionner. Il faut savoir que nous parlons pour l'année 2028. Il y a un temps de parution dans la presse spécialisée et de réservation du lieu de l'événement.
Voir les besoins et rencontrer le RHBC qui a l'habitude d'organiser ces manifestations. Nous verrons avec David, Fanfan

et Damien qui ont l'habitude et la compétence .
Fin juin parait être une bonne période, a voir si possible de la faire en juin 2027 sinon en 2028. Plus difficile en septembre car trop de manifestations, fête des associations, championnat Beach volley, fête du patrimoine, fête du coquillage toute la journée.etc...
Pour le lieu, la Barbette semble être le bon endroit, Jean Louis et Dominique ont déjà inspecté les lieux... voir pour les autorisations avec la mairie si c'est possible d'avoir des véhicules sur site.

Élection membres au C.D.E

Dernier point à voir. nous avons plusieurs personnes au sein du C.D.E qui n'ont pas repris leurs licences cette année.

Nous souhaiterions les remplacer pour une durée de 2 ans. Il y a deux postes à pourvoir:

- Trésorier adjoint
- Secrétaire adjoint

Qui souhaite se porter candidat en sachant qu'il va falloir soulager les 2 titulaires des postes ?
France se porte volontaire pour le poste de Trésorière Adjointe.
Il n'y a pas de candidat pour le poste de Secrétaire adjoint .

Questions diverses :

Gaëlle demande que la licence de notre président soit gratuite pour lui,
Demande acceptée à l'unanimité.

A 21 heures 30 , l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance pour sa confiance renouvelée et lève la séance.

Le Président en exercice :
Jean Louis RUAULT

Le Secrétaire en exercice :
Nadine HUET

La Trésorière :
Gaelle LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :
Dominique DESQUIBES

LES ARCHERS DE RE 14 avenue de Philippsburg 17410 ST MARTIN DE RE
06.86.36.84.52 archersdere@free.fr www.archersdere.fr